

NOUVEAU – Approbation conjointe des programmes par l'IAESC et l'OEPE

Toronto, ON — 5 août 2025

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) est fier de présenter une nouvelle voie conjointe d'approbation des programmes, en partenariat avec l'Indigenous Advanced Education and Skills Council (IAESC). Cette démarche simplifiée a été spécialement conçue pour les établissements autochtones de l'Ontario qui souhaitent faire approuver un programme menant à un diplôme en éducation de la petite enfance (EPE).

Grâce à ce nouveau processus, les établissements autochtones admissibles peuvent soumettre une seule demande par l'intermédiaire du portail en ligne de l'IAESC afin d'obtenir une approbation conjointe de programme de la part de l'IAESC et de l'Ordre. Cette voie conjointe témoigne d'un engagement commun envers l'assurance de la qualité, la pertinence culturelle et la réduction des obstacles administratifs pour les établissements postsecondaires autochtones.

« Nous sommes profondément reconnaissants envers l'IAESC pour son leadership, sa générosité et son partenariat dans ce projet. C'est un bel exemple de ce qu'on peut accomplir lorsque des organismes se rassemblent autour d'un objectif commun et d'un véritable engagement envers la réconciliation et la création de liens. »

– Beth Deazeley, Registrature et chef de la direction

Dans le cadre de ce processus, l'IAESC et l'Ordre coordonnent leurs évaluations respectives de chaque demande soumise, afin de s'assurer que les exigences et normes propres à chaque organisme sont respectées.

« L'IAESC est heureux de s'associer à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance pour créer cette voie conjointe. Grâce à cette collaboration, les diplômés autochtones des programmes d'éducation de la petite enfance offerts par les établissements autochtones seront pleinement reconnus par cet organisme de réglementation. Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance (EPE) jouent un rôle très important dans nos communautés, tant dans les réserves que dans les milieux urbains. Ils sont souvent les premiers à accompagner nos jeunes apprenants et ont le pouvoir de façonner et de guider leur parcours. C'est un véritable honneur, et cela aura des répercussions sur les sept générations à venir. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, ainsi qu'envers tous les étudiant(e)s, diplômé(e)s et enseignant(e)s en EPE pour leur engagement dans ce projet si important. »

– Sean Monteith, directeur exécutif de l'IAESC

Cette initiative s'inscrit dans les efforts plus larges de l'Ordre pour promouvoir la réconciliation, renforcer ses partenariats avec les organismes autochtones et soutenir les étudiantes et étudiants autochtones dans leur parcours d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance inscrit(e) (EPEI) autochtone en les dotant des compétences et des connaissances adaptées aux besoins des communautés autochtones en Ontario.

Pour en savoir plus sur cette voie conjointe ou soumettre une demande, les établissements autochtones sont invités à communiquer avec l'IAESC à qa@iaesc.ca ou avec notre équipe de spécialistes des programmes d'études à programmes-d'enseignement@ordre-epe.ca.